MODIFICATIONS DES REGLEMENTS DU DISTRICT DU TARN DE FOOTBALL – AG D'HIVER DU 20.11.2026

1) SYNTHESE

ARTICLE 1 CHAMPIONNATS SENIORS

Date butoir pour engagements : au plus tard 15 Jours francs avant le début de la compétition concernée

ARTICLE 2 MONTEES / DESCENTES

Précision sur la procédure pour combler les places vacantes dans une division.

ARTICLE 17 DUREE DES RENCONTRES

Ajout des durées des rencontres pour les catégories U13 et Football Animation

ARTICLE 49 JEUNES A 11 (COUPES ET CHALLENGES)

Lors du tirage au sort et lorsqu'un club se situe hiérarchiquement un niveau au moins en dessous de celui de son adversaire, la rencontre aura lieu automatiquement sur le terrain de ce club.

ANNEXE 1 : CHALLENGE DU FAIR-PLAY

S'applique aux équipes de D4.

2) DETAIL DES MODIFICATIONS

Ancien Texte	Nouveau Texte
ARTICLE 1 – CHAMPIONNATS SENIORS 3/ Engagements La date limite pour les engagements dans les différents championnats est fixée à la veille de la date de démarrage de la compétition concernée.	**ARTICLE 1 – CHAMPIONNATS SENIORS** 3/ Engagements Les dates limites d'engagement des équipes dans les différentes compétitions sont arrêtées par la Commission des Pratiques et soumises à la validation du Comité Directeur. Toutefois, en cas de place vacante au sein d'une poule d'un championnat, celle-ci pourra être attribuée à une équipe sollicitant son engagement au plus tard 15 jours francs avant la date de début de la compétition concernée. Cette possibilité ne pourra entraîner aucune modification de la composition initiale des poules arrêtée par la Commission des Pratiques et validée par le Comité Directeur. L'équipe retenue prendra la place laissée vacante dans la poule concernée.
ARTICLE 2 – MONTEES – DESCENTES	**ARTICLE 2 – MONTEES – DESCENTES** *Ajout de l'alinéa suivant :* 6/ Après le repêchage de l'ensemble des équipes rétrogradées susceptibles d'être maintenues, à l'exclusion des équipes classées dernières, toute place demeurant vacante pourra être proposée, dans l'intérêt du football et afin de garantir des championnats complets, au(x) meilleur(s) deuxième(s) de la division immédiatement inférieure, sous réserve qu'ils remplissent les conditions réglementaires d'accession et acceptent cette proposition. À défaut, si aucune équipe classée deuxième ne peut accéder ou n'accepte cette proposition, les équipes accédant pourront être déterminées parmi les meilleurs troisièmes de la division immédiatement inférieure.

<table>
<tr><th>Ancien Texte</th><th>Nouveau Texte</th></tr>
<tr><td></td><td>Conformément aux dispositions de l'article 4 des Règlements Généraux de la Ligue de Football d'Occitanie relatives aux accessions, une équipe classée quatrième de son championnat ne pourra prétendre à une accession au niveau supérieur.

Cette décision sera applicable pour la saison 2026/2027 et pour toutes vacances de place constatée avant la composition définitive des championnats seniors ».</td></tr>
<tr><td>ARTICLE 17 – DUREE DES RENCONTRES

CHAMPIONNAT SENIORS ET JEUNES

CATEGORIE — DUREE
SENIORS/VETERANS, U19, U18, U17, U16…….. 2 x 45’ = 90’
SENIORS FEMININES, U19F, U18F, U17F, U16F… 2 x 45’ = 90’
U14/U15 et U14F/U15…… 2 x 40’ = 80’
U12/U13 et U12/U13 F …….. 60’</td><td>ARTICLE 17 – DUREE DES RENCONTRES

CHAMPIONNAT SENIORS ET JEUNES

CATEGORIE — DUREE
SENIORS/VETERANS, U19, U18, U17, U16…….. 2 x 45’ = 90’
SENIORS FEMININES, U19F, U18F, U17F, U16F… 2 x 45’ = 90’
U14/U15 et U14F/U15…… 2 x 40’ = 80’
<s>U12/U13 et U12/U13 F …….. 60’</s>

PLATEAUX ET CRITERIUMS FOOTBALL ANIMATION ET U12/U13

CATEGORIE — TOTAL DES RENCONTRES — TOTAL TEMPS DE PRATIQUE
U7 — 40 mn — 50 mn</td></tr>
</table>

Ancien Texte	**Nouveau Texte**
	U6F/U7F/U8F 40 mn 60 mn U9 50 mn 60 mn U9F/U10F/U11F 50 mn 60 mn U11 60 mn 70 mn U12F/U13F 70 mn 80 mn U13 70 mn 80 mn
ARTICLE 49 – JEUNES A 11 **4/ Système d'épreuve** - Pour le déroulement de la compétition, il sera fait référence au règlement de la COUPE DU TARN SENIORS sauf ce qui concerne l'alinéa 11/ Durée des rencontres.	**ARTICLE 49 – JEUNES A 11** **4/ Système d'épreuve** - Pour le déroulement de la compétition, il sera fait référence au règlement de la COUPE DU TARN SENIORS sauf ce qui concerne - L'alinéa 4:/ Lorsqu'un club se situe hiérarchiquement un niveau au moins en dessous de celui de son adversaire, la rencontre aura lieu automatiquement sur le terrain de ce club. - l'alinéa 11/ Durée des rencontres :

Ancien Texte	**Nouveau Texte**
ANNEXE 1 ***CHALLENGE DU FAIR PLAY*** ***ARTICLE 1*** Le Challenge du FAIR PLAY par équipes organisé par le District départage les équipes seniors de D1, D2 et D3 classées à égalité au classement de leur championnat.	***ANNEXE 1*** ***CHALLENGE DU FAIR PLAY*** ***ARTICLE 1*** Le Challenge du FAIR PLAY par équipes organisé par le District départage les équipes seniors de D1, D2, D3 et **D4** classées à égalité au classement de leur championnat.